

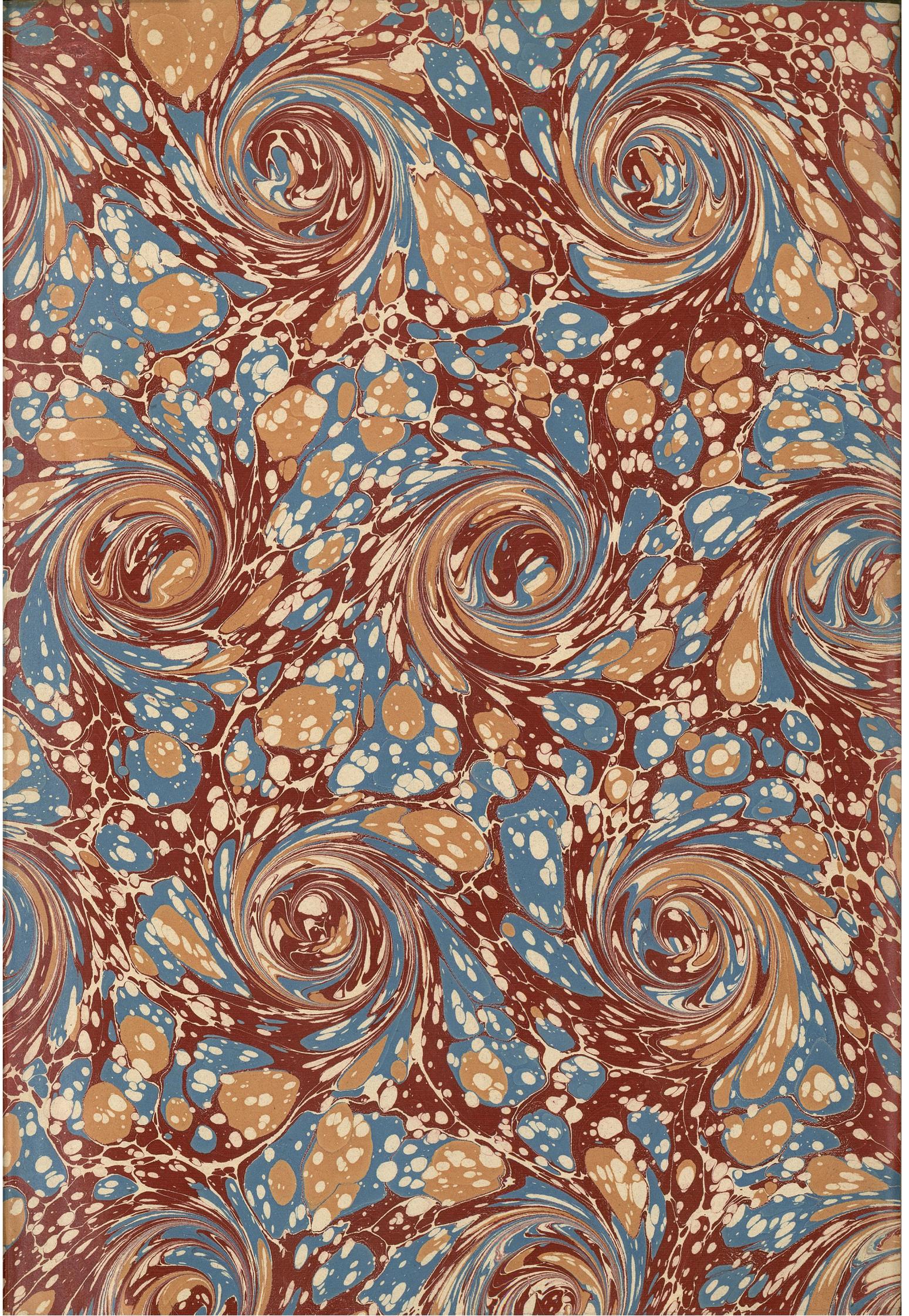
DRUCKT. IN P. PARIS

FACULTÉ
DE
THÉOLOGIE
DE PARIS
—
THÈSES

BIBL.
L'UNIVERSITÉ
M.S.
687

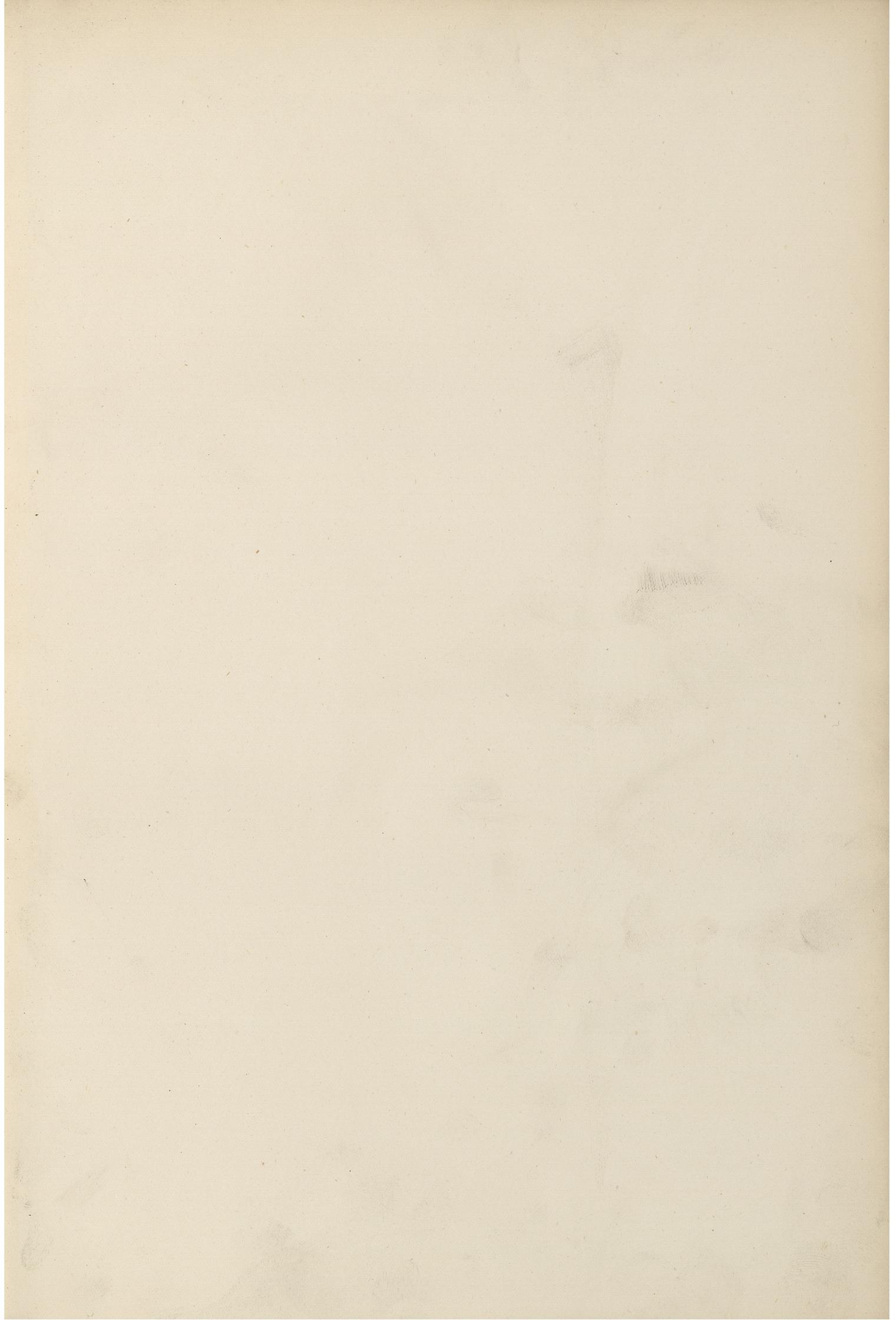


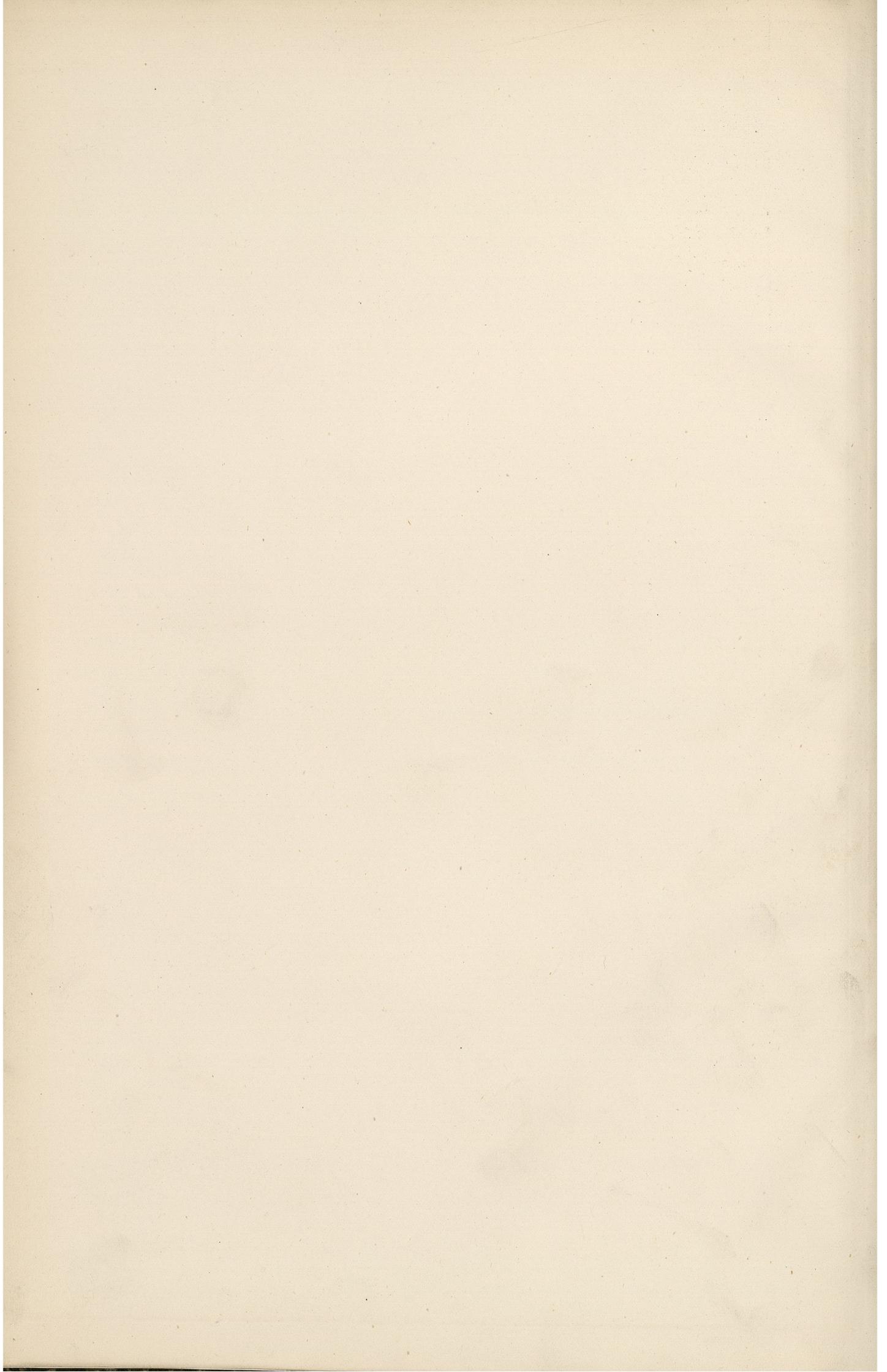
BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.
687



Volume de 187 feuillets
moins 21, 22, 23, 104, 124, 129, 128 à 133 ~~et~~ 151 à 164 ~~et~~ 173)
20 Juin 1912

(collat)





Monsieur ¹⁰⁴

Théorie des affaires

Monsieur

Tout pouvoir vient de Dieu.
Voilà une vérité qui
fait partie du Dogme gen-
éral et qui n'est pas
concernée à la lettre Discussion.

Mais tout pouvoir
vient-il de Dieu, directe-
ment, immédiatement, ou
bien indirectement et mé-
diatement ?

Il y a deux pouvoirs
dans le monde : le pouvoir
ecclésiastique, le pouvoir
civil.

Le pouvoir ecclésiastique
a été conféré à l'Eglise
d'une façon directe et
positive, c'est de soi, et
les titres sont authentiques

106

sont là. L'Église seule
peut dire: son pouvoir
est de droit divin positif.

Quant au pouvoir civil,
la doctrine relative à son ori-
gine varie suivant que l'on
s'attache à l'une des trois
Écoles dont voici l'enseigne-
ment:

1^{re} École — Le pouvoir vient
de Dieu directement sur les
Princes. La souveraineté est
dans Dieu seul comme dans
sa source — Dieu choisit direc-
tement un chef de nation
et lui transmet la souve-
raineté sans le concours du
peuple qui peut sans doute
être cause seconde par l'é-
lection première, par exemple,
mais qui, n'étant pas sou-
verain, ne peut en aucun
cas transmettre la souve-
raineté. Memorandum dat quod
non valet.

C'est la doctrine si commu-
ne du Droit divin des
Drois.

C'est une doctrine absolue;
le Père Ventura la désigne
sous le nom de Toutisme.
2^e Ecate — La doctrine est
le contre-pied de celle de la
première. Ici, Dieu n'est plus
la source première et unique
du pouvoir civil; c'est la
société même qui, devenue
majeure, se donne la sou-
veraineté en vertu d'un
pacte. Dieu n'est pour rien
dans cette souveraineté. L'hom-
me est tout.

C'est la doctrine de la Révo-
lution. C'est l'athéisme.
3^e Ecate. Voici son enseigne-
ment. Le pouvoir civil ne
vient sur un homme ni
directement de Dieu, ^{seul} ni directe-
ment du peuple seul. Dieu
et l'homme se donnent la main.

C'est la doctrine de l'homme
dans le monde de l'homme
dans le monde de l'homme

C'est une doctrine de l'homme
dans le monde de l'homme
dans le monde de l'homme

C'est la doctrine de l'homme
dans le monde de l'homme
dans le monde de l'homme

C'est la doctrine de l'homme
dans le monde de l'homme
dans le monde de l'homme

C'est la doctrine de l'homme
dans le monde de l'homme
dans le monde de l'homme

C'est la doctrine de l'homme
dans le monde de l'homme
dans le monde de l'homme

C'est la doctrine de l'homme
dans le monde de l'homme
dans le monde de l'homme

107

Dieu retient le principe: Omni-
ni potestas a Deo. La forme
du pouvoir, le mode d'appli-
cation du principe sont
laissés à la liberté de l'homme.
Dieu a mis dans la nature
tout ce qui est nécessaire à
l'homme pour atteindre sa fin
naturelle; — l'homme n'est
pas isolé; il a été créé sociable.
La société est une nécessité na-
turelle; il n'y a pas de so-
ciété sans ordre; il n'y a
pas d'ordre sans gouverne-
ment; il n'y a pas de gou-
vernement sans chef, en
un mot, le pouvoir est dans
la nature même, et il s'étend
jusqu'à la communauté, soit
jusqu'à la nation par le
canal de la nature. Jusque
là Dieu a tout fait, et il
ne s'agit que du principe.
Quand la communauté est
en possession de cette souve-

Dieu a voulu que la France
soit la plus grande nation
de l'univers, et que son
gouvernement soit le plus
libre et le plus sage.
C'est pourquoi il a voulu
que son peuple soit le plus
heureux et le plus libre.
C'est pourquoi il a voulu
que son roi soit le plus
juste et le plus sage.
C'est pourquoi il a voulu
que son peuple soit le plus
heureux et le plus libre.
C'est pourquoi il a voulu
que son roi soit le plus
juste et le plus sage.

109

soveraineté qui est donc de
Droit naturel et qui lui
est départie par Dieu même,
comme le dit Suarez, per
modum proprietatis consequen-
ti naturam, elle est libre
de se traduire en monarchie,
en Empire, en République.
C'est-à-dire que la com-
mune délègue sa souve-
raineté à qui il lui plaît,
et pour être exercée d'après
le mode le plus conforme
à ses intérêts. Ainsi, d'après
cette doctrine: le peuple
est souverain, puisqu'il trouve
la souveraineté dans la
nature même; cette souve-
raineté est de Droit naturel
Direct, et de Droit Divin
indirect, puisque le Droit
naturel n'est que le Droit
Divin non écrit.

Ce n'est pas là un Dogme;
l'Église n'a rien de mieux, mais

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher but appears to contain several lines of prose.

c'est au moins la Doctrine
 la plus probable. Elle est
 enseignée par les plus illustres
 Théologiens de l'Eglise catho-
 lique: je nomme St Thomas,
 Cajetan, Billuart, Suarez,
 Bellarmin, Gerson, St Ligori,
 et tant d'autres.

Voilà donc trois écoles
 bien fondées. Quelle est
 celle qui a raison? Evidem-
 ment celle dont la Doctrine
 se rapproche le plus de la
 nature, qui renferme le
 moins de complications,
 qui donne en même temps
 l'action souveraine de Dieu
 et la liberté de l'homme,
~~qui soutient le plus~~^{retient} ~~le plus~~^{meilleur}
 qui rappelle le mieux l'ori-
 gine du pouvoir surnaturel
 c'est-à-dire l'opération de
 Dieu par la grâce et la
 coopération de l'homme
 par son libre arbitre, enfin

C'est un ouvrage de poche
La plus précieuse
essentielle par les
philosophes de l'école
française; je voudrais
ajouter, dit-il, dans
l'ouvrage, par son
et tout d'un coup.
Voilà pour tout
ce qui concerne, quelle est
celle qui a raison? L'homme
est-ce la bête? La bête
de l'homme? Le plus de la
nature, par sa forme
même de composition
qui donne en même temps
l'action, l'organisation de la
et la liberté de l'homme
~~par son~~
qui rappelle de ceux de
plus de pouvoir
c'est-à-dire l'opération
bien par la grâce et la
coopération de l'homme
par son être et sa

M

l'Écalle qui a raison, c'est
celle qui a pour elle les
plus grands autorités.

Et c'est la Doctrine de
cette dernière Écalle que je
me propose de défendre en
développant les propositions
ci-dessous.

1. Pour la fin à raison, c'est
celle qui a pour elle
plus grande autorité.
Et c'est la doctrine de
M. Bernier. C'est qui se
un principe de l'opinion en
distinguant les propositions
et les faits.